

MISE EN VALEUR DE LA VALLÉE DU NIGER (1919-1931)

Mission en Afrique
(*Les Annales coloniales*, 4 avril 1921)

Comme nous l'avons annoncé, la Commission de l'Algérie, des colonies et des protectorats a décidé de déléguer plusieurs de ses membres, six ou sept, en mission dans les colonies du groupe de l'Afrique occidentale française pour trois mois environ. M. le gouverneur général Merlin a été pressenti en vue de faciliter ce voyage qui aura vraisemblablement lieu au mois de novembre de cette année.

C'est notre collaborateur et ami P. Valude, secrétaire de la Commission des colonies, député du Cher, qui a été chargé de l'organisation de ce voyage.

Dès l'arrivée à Dakar, on se propose de diviser la mission en deux, afin de résoudre la difficulté d'avoir des paquebots pour se rendre d'une colonie dans une autre.

Une partie des membres de la Commission visiteront le Sénégal, le Soudan et la Côte-d'Ivoire, tandis que l'autre partie se rendrait en Guinée, au Togo, au Dahomey et dans le Cameroun.

Après un séjour à Kayes pour la visite de la ville, des plantations de sisal et de coton, des chutes du Felou, de l'hôpital, la mission se rendra à Bamako, avec arrêt aux chutes de Gouina.

[Le séjour à Bamako comprendra la visite de la ville, de l'hôpital et des chutes de Sotuba ainsi que le point de départ du projet de canal de M. l'ingénieur Belime, pour les irrigations de la vallée du Niger.](#)

[Par chemin de fer, la mission gagnera Koulikoro, visitera le jardin d'essais, pour arriver à Ségou où aura lieu la pose de la première pierre de la station cotonnière de Niénébalé à 16 kilomètres de Koulikoro.](#)

Après un court passage à Mopti, le vingtième jour du voyage, les parlementaires arriveront à Tombouctou après avoir vu en passant Niafunké et El-Oualadji, avec sa station d'essai, sa ferme-école et sa bergerie et avoir aussi visité la concession Hirsch [CICONNIC*] à Diré.

Le retour s'effectuera ensuite en automobile vers la Côte-d'Ivoire, après un arrêt à Ouagadougou, capitale de la Haute-Volta. De Bougouni à Sikasso, le parcours est de 210 km, puis jusqu'à Bobo-Dioulasso de 180 km. Dans cette ville, une réception sera organisée par le gouverneur de la Haute-Volta.

La mission ira ensuite de Bobo-Dioulasso à Ferkessédougou, parcourant 160 kilomètres, puis à Darakoloudougou et à Bouaké (740 km), Bouaké, terminus actuel de la voie ferrée de la Côte-d'Ivoire, centre commercial important.

Par Dimbokro et Abidjan, la mission se rendra à Bingerville et Bassam, où elle visitera des chantiers forestiers, des scieries, des palmiers à huile et des plantations de cacaoyers.

La mission attendra, à Bassam, le retour du Congo du paquebot qui l'aura amenée à Dakar. On pourra ainsi faire coïncider les deux arrivées à Bassam et faire visiter la Côte-d'Ivoire par la mission toute entière.

La seconde partie de la mission ira visiter le Cameroun et s'embarquerait sur le paquebot, retour de Matadi pour débarquer à Cotonou.

Après la visite de la ville, elle se rendra à Abomey et Porto-Novo.

Après avoir fait escale à Lomé (Togo), elle arriverait à Conakry, puis visiterait Mamou, Labé, les Chutes de Kinkou, Kouroussa avec arrêt à Dabola pour arriver aux chutes du Tinkisso.

La mission rentrera ensuite à Dakar où après un repos de quelques jours, elle s'embarquera pour Bordeaux où elle sera de retour après 65 jours de voyage d'inspection.

Aidons la colonisation française
par Albert Peyronnet,
sénateur de l'Allier
(*Les Annales coloniales*, 25 avril 1921)

Telle est la conclusion à tirer du rapport général de M. du Vivier de Streele¹ au Congrès d'agriculture coloniale de 1918, publié dans le tome 1 qui vient seulement de paraître alors que les tomes II, III et IV ont été publiés antérieurement et furent l'objet d'analyses aussi détaillées que possible dans les *Annales coloniales*. [...]

Les vœux émis par la section des Irrigations du Congrès d'agriculture coloniale, se trouvent en partie réalisés en ce qui concerne l'A.-O. F. La mission de M. l'ingénieur Belime dans le delta lacustre du Moyen-Niger et de son affluent, le Bani, a fixé les travaux qui transformeront cette région en une nouvelle Égypte, mais si l'on examine les plans de ces travaux, on constate qu'ils exigeront pour leur exécution une main-d'œuvre considérable que la transformation du contingent militaire indigène en travailleurs coloniaux permettra seule d'obtenir sans nuire, d'autre part, aux entreprises agricoles dont nous avons démontré la nécessité. [...]

Les Colonies à la Foire de Paris
par Georges Barthélémy,
député du Pas-de-Calais,
délégué du Soudan français et de la Haute-Volta au Conseil supérieur des colonies
(*Les Annales coloniales*, 30 mai 1921)

[...] Quant à l'Afrique-Occidentale, si l'on excepte une remarquable série d'échantillons de bois de la Côte-d'Ivoire exposés par la Société des scieries africaines*, les regards n'étaient attirés que par quelques panneaux, fort bien dessinés, mais incompréhensibles pour la grande masse des visiteurs, et qui représentaient la zone d'inondation du Niger entre Bamako et Mopti, d'après les levés effectués par l'ingénieur Belime. [...]

L'Afrique occidentale française à la Foire de Bordeaux
(*Les Annales coloniales*, 24 juin 1921)

[...] A signaler tout particulièrement un double tableau représentant le plan d'irrigation du Niger, établi d'après les travaux de la mission Belime, qui a pour but de

¹ Edmond du Vivier de Streele (1869-1946) : ancien directeur de cabinet d'André Lebon au ministère des colonies, inlassable propagandiste, administrateur d'une quarantaine de sociétés. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/SAFIA_1911-1929.pdf

transformer en un immense champ de coton la région comprise entre Bamako et Tombouctou. De magnifiques échantillons de coton brut, exposés au-dessous de ces tableaux, donnent une idée des produits qu'il sera possible de récolter au Soudan, capables de rivaliser avec les meilleures espèces de la Haute Égypte et de l'Amérique. [...]

Le public bordelais, particulièrement intéressé par nos possessions de l'Ouest africain avec lesquelles Bordeaux est en rapports directs et constants, montre le plus grand empressement à visiter le stand de l'Afrique occidentale française. Nous sommes heureux de signaler la faveur dont il est l'objet.

Le Soudan, terre française
par Georges Barthélémy,
[ancien des services civils soudanais]
député [socialiste] du Pas-de-Calais,
délégué du Soudan français et de la Haute-Volta
au Conseil supérieur des colonies
(*Les Annales coloniales*, 29 juillet 1921)

[...] J'espère que les canaux d'irrigation du projet Belime deviendront en même temps des voies navigables de premier ordre. Il suffira de construire des barrages à écluses. Les chalands pourront, dès lors, par l'adjonction d'une courte dérivation canalisée, à Sotuba ou à hauteur de Koulikoro, passer du Niger dans le canal et vice versa. La colonie possédera ainsi un bief navigable de 1.900 kilomètres ; de Kouroussa à Ansongo, sur lequel les marchandises seront transportées économiquement, sans rupture de charge. [...]

Il faut entreprendre l'étude méthodique de l'âme nègre
par Lucien Cornet,
sénateur,
membre de la Commission des Affaires étrangères, des protectorats et des colonies.
(*Les Annales coloniales*, 10 août 1921)

Nous lisons dans « Les Irrigations au Niger », rapport de la mission Belime : « C'est un fait extrêmement inquiétant que la stagnation des recensements de la population soudanaise après que tant de causes de dépopulation ont à jamais disparu. »

Eh oui, il est évidemment paradoxal que les grands massacreurs d'hommes, Samory et Behanzin disparus, la population n'ait pas augmenté. On pouvait croire légitimement que, délivrée de ces saignées périodiques, l'Afrique française allait se développer numériquement de façon merveilleuse. Il n'en est rien.

Et si nous avons eu cette illusion, si nous l'avons entretenue si longtemps, c'est parce que nous étions alors soumis à la discipline intellectuelle des matérialistes, de ceux pour qui la vie n'a rien de différent de la matière ; ils nous avaient enseigné à ne tenir aucun compte de la vie en tant que phénomène à part, de l'âme, de l'intelligence, de ce qui, dans l'homme, ne se pèse pas et ne se compte pas. A les croire, il y avait dans l'homme des organes et des fonctions, rien de plus. Il n'y avait qu'à supprimer les causes de pertes, les fonctions reprendraient toute leur efficacité : la machine humaine se reproduirait automatiquement. en progression géométrique dès que les chasseurs d'hommes seraient mis dans l'impuissance.

On voit ce qu'il en est.

Aussi profitons-nous de l'occasion pour rééditer un vœu que nous avons déjà formulé ici : c'est très bien d'envoyer en Afrique des missions d'ingénieurs ou de botanistes, mais il serait meilleur encore d'y envoyer des missions de psychologues. Il nous faudrait là-bas des gens qui se fussent spécialisés dans l'étude des noirs considérés en tant qu'êtres pensants. Il nous importe certes, de savoir ce qu'on pourrait trouver de richesses en Afrique ; mais nous serons condamnés à la contemplation abstinentes, si nous n'avons pas de main-d'œuvre noire pour tirer parti de ces richesses. C'est donc l'étude de cette main-d'œuvre qui conditionne tout.

Nous avons une tendance cartésienne à supposer que tous les hommes sont taillés sur le même gabarit, et que la connaissance de l'Européen suffit pour juger ce qui concerne le noir. Erreur ! Quelques missions de psychologues nous auraient prémunis contre cette erreur.

Quoi de plus saisissant que le fait paradoxal signalé par la mission Belime : la paix française devenant en Afrique une cause de moindre production ? Et pourtant, cela s'explique très bien, mais par des raisons psychologiques : « Razziés sans répit par leurs conquérants et leurs petits potentats, les Bambaras étaient obligés de surproduire pour vivre. Il y avait des édits ordonnant à chaque individu de cultiver une certaine étendue de terre. Sous le régime de liberté et de générosité que la France applique à ses colonies, le Soudanais a retrouvé la tranquillité. On doit regretter qu'il n'en ait tiré aucun bénéfice. L'insouciance et la tendance naturelle à l'optimisme qui sont au fond de ces populations se sont manifestées plus librement et la liberté de moins travailler ne fut pas la moins bien accueillie. »

D'où une sous-production qui est cause de disettes et de famines désastreuses. Nous serions dans notre rôle d'intervenir avec autorité ; c'est notre droit et notre devoir de protéger ces hommes contre les effets de leur incurie. Il faudrait faire construire des greniers, et veiller à ce qu'ils fussent approvisionnés. Mais cela, c'est parer au plus pressé : c'est empêcher les gens de mourir ; ce n'est pas leur donner de nouveaux motifs de vivre. On ne « moralise » pas les hommes du dehors. Il faut amener progressivement le noir à éprouver des désirs, des besoins. « L'indigène cultive pour ses besoins, sans plus », nous dit-on. Il travaille peu parce qu'il a peu de besoins.

Quand il aura plus de besoins, il travaillera davantage. Mais qui fera naître des besoins en lui ? Est-ce l'ingénieur, est-ce le botaniste ? Non, c'est le psychologue. Nous demandons qu'on institue une enquête psychologique en A.-O. F.

Car enfin, il ne s'agit pas du tout au Soudan, d'une population d'arriérés et d'irrémédiables imbéciles, comme les Tasmaniens ou les Fuégiens. La race est éducable ; nous savons avec quelle maestria elle a dû accomplir les actes compliqués et comportant conscience que nécessite une guerre en Europe. Elle est éprise d'art et de beauté.

Il y a donc quelque chose à faire, il y a un côté par où les prendre. Qu'est-ce qui les amènera à secouer leur nonchalance ? Qu'est-ce qui les décidera à se donner de la peine ? Est-ce la parure de leurs femmes, le goût d'un spectacle, le désir d'être bien habillés ? Nous ne savons pas ; personne ne le sait, parce que personne n'a jamais été chargé de s'en enquérir². Jusqu'ici, nous n'avons eu envers les noirs, nous autres Européens, que deux attitudes : la menace ou la confiance inerte. Si nous ne voulons pas et nous ne le voulons pas reprendre le bâton ou la « chicote » pour faire travailler le nègre, il nous faut bien convenir aussi que la mansuétude ne donne aucun résultat. Il faut autre chose.

Quoi ? Nous demandons qu'on institue une enquête psychologique en A.-O. F.

² Les sortilèges de la société de consommation ont été plus efficaces que les missions de psychologues. Un nouveau genre d'œcuménisme s'est imposé, caractérisé par l'addiction de foules de croyants à des objets dans l'invention desquels leurs croyances n'ont joué aucun rôle.

Ayons une politique du coton
par Pierre Valude, député du Cher.
(*Les Annales coloniales*, 24 novembre 1921)

[...] En créant une station expérimentale cotonnière dans la vallée du Niger, le gouverneur général de l'A.-O. F., M. Martial Merlin, a eu pour but de faire rechercher les types exotiques convenant le mieux au pays ou d'en découvrir de nouveaux.

Plaçant l'hydraulique agricole au premier plan de ses préoccupations en ce qui concerne le développement économique du Soudan français, M. Martial Merlin confia à M. l'ingénieur Belime le soin d'organiser l'aménagement agricole des eaux du Niger.

Si nous constatons que le caoutchouc, les palmistes, les arachides qui firent la richesse de notre empire de l'ouest et du centre Afrique, ont subi les rudes assauts de la crise économique actuelle, nous pouvons et devons aider de tous nos efforts tout ce qui sera tenté pour donner à la culture cotonnière la plus grande extension possible.

Ce sont des travaux considérables qu'a entrepris M. l'ingénieur Belime, la ténacité, l'endurance et la foi aideront, certes, nos hardis pionniers à triompher des obstacles, mais les pouvoirs publics et le Parlement devront prendre les résolutions viriles nécessaires pour doter le budget de ces travaux des 250 millions nécessaires répartis sur quinze années ; et avec les 120.000 tonnes de coton que nous retirerons annuellement du Soudan, nous pourrions au tiers de nos besoins. Et si, d'autre part, nous arrivons à fixer dans cette vallée du Niger tous ces milliers de travailleurs, nous aurons assuré à une grande partie de nos sujets africains plus de bien-être et un meilleur état social, qui sont, somme toute, notre raison d'être parmi eux. [...]

Mouvement administratif local
AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE
(*Les Annales coloniales*, 10 janvier 1922)

M. Belime (Émile), ingénieur de 2^e classe du cadre général des Travaux publics et des Mines des Colonies, a repris ses fonctions d'adjoint à l'inspecteur général des Travaux publics de l'Afrique occidentale française (section de la navigation intérieure et de l'hydraulique agricole).

A TRAVERS L'A.-O. F.
MES JOURNÉES DE KOULOUBA
par Georges Barthélemy,
[ancien des services civils soudanais]
député [socialiste] du Pas-de-Calais,
délégué du Soudan français et de la Haute-Volta
au Conseil supérieur des colonies
(*Les Annales coloniales*, 26 janvier 1922)

Koulouba, 28 novembre 1921.

[...] Le gouverneur Terrasson [...] m'a proposé d'aller tirer quelques pintades du côté de Sotuba. C'est à Sotuba que seront établis le barrage régulateur et la prise d'eau du canal, prévus dans le vaste projet d'irrigation de la vallée du Niger, de l'ingénieur Belime.

Sur la route, des moussos — les calebasses sur la tête et le torse nu — nous adressent leurs retentissants bonjours.

La plaine, que le soleil tombant estompe d'une auréole d'or, est d'une fertilité remarquable.

Et nous voilà, le gouverneur et moi, discutant à perte de vue sur le programme de mise en valeur des colonies, et plus particulièrement du Soudan.

Lésiner plus longtemps sur cette question d'irrigation de la vallée du Niger, serait un crime, souligne le gouverneur.

Un crime que je ne laisserai pas commettre, vous pouvez m'en croire, Monsieur le gouverneur.

Nous causons toujours, et le soleil est déjà loin à l'horizon.

Il faut rentrer.

Nous avons oublié les pintades et les perdrix.

Notre chauffeur Moussa en est tout marri.

A TRAVERS L'A.-O. F.
CHEZ LES COMMERCANTS DE BAMAKO
par Georges Barthélemy,
[ancien des services civils soudanais]
député [socialiste] du Pas-de-Calais,
délégué du Soudan français et de la Haute-Volta
au Conseil supérieur des colonies
(*Les Annales coloniales*, 30 janvier 1922)

[...] Au premier plan de leurs revendications, les Bamakois mettent [...] l'électrification du Kayes-Niger, dont le projet a été très judicieusement proposé par M. l'ingénieur Fazembat, et l'irrigation du Niger, dont les premières études sont dues à M. Belime. [...]

Le programme des grands travaux au Soudan français
par Gabriel Combrouze,
député de la Gironde.
(*Les Annales coloniales*, 3 février 1922)

[...] Les nombreux articles des *Annales coloniales* sur les travaux d'irrigation du Moyen-Niger — « le Nil français » — en ont suffisamment renseigné nos lecteurs sur l'urgence et l'importance des travaux dont la mission de M. l'ingénieur Belime a fixé les directives, pour que M. Lestonnat [président de la Chambre de commerce de Bamako] n'ait pas cru devoir insister davantage sur cette question qu'il indique seulement comme de tout premier plan. [...] Il semble à M. Lestonnat que l'amélioration du Niger serait singulièrement simplifiée et facilitée si les grands projets de travaux d'irrigation aboutissaient, notamment le projet Belime avec son canal latéral du Niger. [...]

Le coton en Afrique-Occidentale
par L.-G. Thébaud
(*Les Annales coloniales*, 3 février 1922)

La question de la culture du coton dans nos Colonies présente chaque jour un plus vif intérêt et fait retenir l'attention de l'administration.

Aux États-Unis où se trouvent les grands centres de production, nous achetons les 9/10 de notre consommation en coton brut. Avec le change actuel, cela représente environ 1.500 milliards par an. Mais l'avenir est menaçant ; d'une part, le rendement cotonnier des États-Unis a baissé considérablement et, d'autre part, le nombre des filatures et des tissages augmentant rapidement, le jour n'est pas éloigné où l'Amérique du Nord n'exportera plus que des filés et des tissus. Quant à l'Angleterre, elle ne se suffit pas à elle-même, malgré qu'elle dépense des sommes énormes pour développer la culture du coton au Soudan égyptien et en Mésopotamie.

La France doit donc impérieusement envisager le problème de la production du coton dans ses colonies, si elle ne veut pas rester tributaire des autres puissances.

C'est en Afrique-Occidentale française, et plus particulièrement dans la vallée du moyen Niger, que semblent devoir se concentrer les efforts de nos agronomes.

Les conclusions des études faites par les Services d'Agriculture du Gouvernement général de l'Afrique-Occidentale peuvent se résumer ainsi : comme sol et comme climat, le Soudan n'a rien à envier à l'Égypte et la culture des belles variétés égyptiennes est possible à condition que les plantes soient arrosées toute l'année.

Et c'est ici que commencent les difficultés : le coton actuellement cultivé par les indigènes, et qui ne produit que des fibres courtes, inutilisables pour l'industrie, est une plante qui ne demande que peu de soins. Le coton égyptien en réclame, lui, beaucoup. Il conviendra donc de créer une espèce soudanaise.

Puis où trouver les milliers de bras nécessaires au défrichement, à la culture et à l'irrigation de vastes plantations ? Il y a lieu aussi d'étudier préventivement les maladies qui ne manqueront pas d'assaillir les pieds de cotonnier d'origine étrangère et non encore acclimatés au milieu. Enfin, quel sera le mode d'irrigation le plus pratique ? La mission Belime a fait, en 1919-20, des recherches qui sont un guide précieux en la matière, mais qui doivent être expérimentées avant d'être adoptées définitivement.

Un immense champ d'études s'ouvre dès maintenant devant nos ingénieurs. L'Administration a heureusement songé à utiliser les compétences réunies en un organisme auxiliaire en spécifiant toutefois expressément qu'elle exercerait un droit de contrôle sur toute l'activité de celui-ci et resterait propriétaire des études faites. Celles-ci ne donneront naissance à aucun droit de préférence pour l'adjudication des travaux à exécuter ou des concessions à obtenir.

Peu de groupements étaient en situation d'accepter des conditions aussi sévères. La Compagnie générale des colonies a cru pouvoir entreprendre l'œuvre que nous venons d'esquisser, et pour y parvenir, elle a constitué un Syndicat d'études³ qui exécutera toutes les études techniques agronomiques, industrielles et économiques que comporte la culture irriguée du coton dans la vallée moyenne du Niger.

Dans ce syndicat, à côté des importants groupements — Syndicat général de l'industrie cotonnière française et Société industrielle de Mulhouse — figurent presque toutes les sociétés qui ont des intérêts en Afrique. L'industrie et le commerce français ont donc un droit de regard sur l'activité de la Compagnie générale des colonies, de même que l'Administration y a un droit de contrôle.

Ces rapports annuels établis par les ingénieurs permettant aisément de suivre le développement des travaux et d'escompter les résultats définitifs lorsque de grandes exploitations auront été fondées.

Du coton au Sénégal comme au Soudan

³ Société d'études pour l'irrigation de la vallée du Niger.

(*Les Annales coloniales*, 12 mai 1922)

Après sa mission concernant les irrigations du Niger, où il avait obtenu les meilleurs résultats, M. l'ingénieur Belime avait été chargé, dès son retour du Soudan, d'une mission dans la vallée du Sénégal. Il s'en est heureusement acquitté.

Rentré depuis quelques jours à Paris, il ne nous a pas caché son enthousiasme pour les résultats rapides qui pouvaient être obtenus, dans la région de Kayes notamment, sur les milliers d'hectares déjà mis en culture par les colons, membres du Syndicat d'agriculture, ceux-là même dont notre excellent collaborateur et ami, M. Georges Barthélemy a plusieurs fois entretenu nos lecteurs.

M. Martial Merlin, a donné son concours le plus absolu aux suggestions que lui a soumises M. Belime.

Nous apprenons qu'avant la mise en discussion du projet Sarraut, le gouverneur général de l'A.-O. F. a décidé d'affecter une somme de deux millions aux irrigations de toute la zone en amont et en aval de Kayes.

Rappelons que, durant son absence de Paris, M. Belime avait obtenu de l'Académie d'agriculture, un diplôme de médaille d'or pour son ouvrage intitulé *Les irrigations du Niger. Études et projets*.

Les Annales coloniales lui adressent leurs sincères félicitations pour ses travaux et pour ce juste hommage.

Notre voyage en A.-O.F.
Le coton
par Pierre Valude, député du Cher
(*Les Annales coloniales*, 15 mai 1922)

[...] L'irrigation pratiquée dans [la Cie de culture cotonnière du Niger] est l'irrigation par pompage, système qui a nécessité le transport et l'installation, au prix de quelles difficultés, de machines d'une valeur considérable, grevant l'affaire de frais généraux d'entretien et d'amortissement élevés.

Ce système va à l'encontre de celui préconisé par l'ingénieur Belime, dont les remarquables études sont connues de tous, système qui consiste dans l'irrigation par gravitation.

Il n'entre pas dans le cadre de cet article d'examiner ici les modalités du programme de l'ingénieur Belime : il se résume, tout au moins en ce qui concerne sa première partie, en la construction d'un canal de 60 kilomètres qui amènerait l'eau du Niger retenu par un barrage en amont de Bamako, à une plaine d'irrigation s'étendant sur plus de 250.000 hectares.

Une mission d'études actuellement sur le terrain détermine d'ailleurs les possibilités de réalisation et le coût probable du projet Belime. Il convient d'en attendre le résultat ; mais, d'ores et déjà, l'on peut penser que ce projet est le seul qui, en l'état actuel de la question, soit capable de donner à la France, dans un certain nombre d'années, le coton dont elle a besoin.

L'objection, non sans valeur, que l'on peut faire à la réalisation de ce projet, est la distance considérable qui séparera les champs d'exploitation de la mer : le transport sur plusieurs centaines de kilomètres, d'un produit qui doit être vendu bon marché, grèvera le coton de frais généraux considérables ; cela est hors de doute, mais il faudra choisir : ou la France produira son coton, et elle fera pour cela les sacrifices nécessaires, ou ses broches continueront à être tributaires de l'étranger. Quels que soient d'ailleurs les sacrifices, je doute fort cependant qu'ils atteignent jamais le chiffre des achats de coton à l'étranger en 1919, qui ont dépassé plus de 1.200 millions de francs.

En attendant les irrigations promises
par Georges Barthélemy,
[ancien des services civils soudanais]
député [socialiste] du Pas-de-Calais,
délégué du Soudan français et de la Haute-Volta
au Conseil supérieur des colonies
(*Les Annales coloniales*, 20 juin 1922)

Le dernier courrier d'A.-O. F. m'apporte les lamentations d'un certain nombre de colons, installés sur les bords du Niger et du Sénégal, et qui se plaignent avec beaucoup de raison de Notre Sainte Mère l'Administration française, qui, selon sa détestable habitude, leur crée toutes sortes d'ennuis.

Mes correspondants — directeurs ou représentants d'importantes firmes — me signalent notamment les nombreuses difficultés qu'ils rencontrent auprès des gouvernements locaux pour obtenir la concession définitive des terrains sur lesquels ils sont installés et travaillent depuis deux et trois ans.

Prenez par exemple l'ami Dudognon, à Diamou — sur les bords du Sénégal — ou bien aussi, Primel, par-là, du côté de Niénébalé. Le premier dirige l'affaire Delage ; le deuxième est le représentant de l'Auxiliaire Africaine*.

J'ai pu constater sur place, au cours de ma récente mission en A.-O. F., les efforts prodigieux tentés par ces hardis pionniers, depuis plus de deux ans, pour défricher et mettre en culture plus de trois mille hectares de terre dans les régions indiquées plus haut

En 1921, l'Auxiliaire Africaine a récolté cent tonnes de coton brut. J'en ai vu le double chez Dudognon. Ces premiers résultats permettaient aux sociétés intéressées d'envisager pour l'exercice 1922-23 l'accomplissement d'un vaste programme de perfectionnement et d'extension.

Ce nouvel effort ne peut être accompli par les courageux colons qui l'envisagent, qu'avec la certitude complète que l'administration se montrera dorénavant à leur égard moins tatillonne et moins hésitante.

Il est, en effet, profondément regrettable que, depuis 1920, le gouvernement général de l'A.-O. F. n'ait pas cru devoir accorder — comme la législation en vigueur le lui permet cependant — les concessions sur lesquelles les sociétés visées travaillent et exposent leurs capitaux. Elles restent ainsi dans l'insécurité totale du lendemain, et s'il plaisait actuellement au gouvernement local de les frustrer du fruit légitime de 26 mois de travail intensif, en les dépossédant des terrains qu'elles occupent, lesdites sociétés seraient sans recours aucun vis-à-vis de l'Administration. Une pareille situation est inconcevable et menace de ruiner les plus généreuses initiatives.

En A.-O. F., sous le prétexte enfantin que le projet de mise en valeur des colonies est, à l'heure actuelle, à l'étude, le gouvernement général a décidé, m'affirme-t-on, de ne plus accorder de concessions dans la vallée du Niger, notamment, pour éviter toute critique et toute possibilité de spéculation, si le projet Belime était exécuté.

Encore que je fasse les plus extrêmes réserves sur cette conception qui menace de laisser en friches, pendant quinze ans, toute la vallée du Niger, je me hâte d'indiquer que les firmes, dont je plaide la juste cause ici, travaillent dans la région de Kayes et de Baroueli depuis 1920, époque à laquelle le projet Sarraut n'était pas encore déposé sur le bureau de la Chambre.

Il n'y a donc aucune raison valable à leur refuser la concession définitive des terrains sur lesquels elles se sont installées.

M. Merlin est en France.

Dix minutes d'entretien avec Sarraut lui permettent de solutionner rapidement la question.

Le congrès de l'outillage colonial
s'est ouvert hier à Marseille
(*La Journée industrielle*, 7 juillet 1922)

.....
5^e section. — Irrigations. Président, M. Barois, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite ;

M. Merlin dans le Nord
A Tourcoing
(*Les Annales coloniales*, 19 octobre 1922)

Ainsi que nous l'avions annoncé, M. le gouverneur général Martial Merlin a fait le 17 octobre une conférence devant la Chambre de commerce de Tourcoing.

Accueilli par M. Lorthiois, président, entouré de MM. J. Wibaux, président du Consortium de Roubaix-Tourcoing ; Masurel-Flipo : Ollivier, président du Syndicat, de la métallurgie, et de nombreux industriels de Roubaix-Tourcoing, le gouverneur général, qui était accompagné de ses collaborateurs : MM. Yves Henri, inspecteur de l'Agriculture ; Belime, ingénieur des Travaux publics ; et Georges François, directeur de l'Agence économique de l'A.-O. F., fut conduit dans le grand salon. [...]

Parlant ensuite de la question du coton, M. Lorthiois ajouta : « Il est une autre entreprise à laquelle vous vous êtes également attaché personnellement, Monsieur le gouverneur général, je veux parler de la culture du coton dans la vallée du Niger.

Si notre compagnie n'y a pas consacré jusqu'ici une collaboration active, elle est loin de s'en désintéresser. Des organismes puissants travaillent depuis longtemps à sa mise au point ; nous suivons, avec la plus sérieuse attention, les études des techniciens, et si nous nous efforçons d'y aider dans la mesure de nos modestes moyens, c'est que nous comprenons la répercussion qui en résultera pour l'avenir d'une des principales branches de l'industrie textile.

Vous avez devant vous, Monsieur le gouverneur général, les représentants les plus qualifiés de la filature de coton du Nord de la France. Nous enregistrerons avec reconnaissance les indications que vous voulez bien nous apporter sur l'action gouvernementale qui assurera le succès de cette grande œuvre. » [...]

Abordant ensuite la question du coton, M. Merlin montra que nos besoins allaient croissants : « Avant la guerre, nous avons 141.000 métiers. Depuis le retour de l'Alsace à la mère patrie, nous en comptons 181.000. Quand la reconstitution sera achevée, la France aura 10 millions de broches et 200.000 métiers, faisant vivre 300.000 ouvriers, pour lesquels, chaque année, il est versé un milliard de salaires.

« Or, la situation du coton, déjà critique, n'apparaît pas sous un avenir brillant ; le jour viendra où les pays producteurs garderont pour eux le coton et utiliseront toute la récolte dans leurs usines.

« N'assistons-nous pas déjà à ce phénomène connu que l'industrie va au pays de production ? Ainsi les États-Unis, qui ne comptaient en 1840 que deux millions de broches, en possèdent actuellement 36 millions. Or la production de nos colonies sera uniquement réservée à la Métropole, et dans ce vaste empire qu'est l'A.-O. F. plus particulièrement dans la vallée du Niger, on peut, par l'amélioration des parties

cultivables, obtenir d'excellents résultats. Des études sont entreprises dès maintenant. Une somme de 300 millions est indispensable pour mener à bien les travaux qui seront exécutés, avec la certitude d'aboutir. Je viens donc vous demander toute votre attention et votre crédit moral. Tous les ans, un de mes collaborateurs viendra. qui vous mettra au courant de nos travaux, et, de cette collaboration, sortira une œuvre féconde qui paiera le pays des sacrifices qu'il a fait pour ses colonies. » [...]

M. Yves Henri aborda ensuite la question du coton.

M. Belime, après lui, parla de l'irrigation de la vallée du Niger, grâce à laquelle toute une partie de cette vallée peut être fertilisée et produire abondamment.

D'ores et déjà, il ressort des études faites que 750.000 hectares de terre sont susceptibles d'être irrigués pour permettre la culture intensive.

M. Dewavrin, de Tourcoing, remercia le gouverneur général et ses collaborateurs et rappela que le gouverneraient anglais mettait, malgré ses difficultés actuelles, au premier plan de ses préoccupations la question du coton.

« Pour Roubaix, Lille et Tourcoing, la question de la laine, dit-il, comme celle du coton, d'ailleurs, occupe la première place dans les préoccupations présentes. [...] »

M. Martial Merlin à Rouen
(*Les Annales coloniales*, 23 octobre 1922)

M. Martial Merlin, gouverneur général de l'Afrique occidentale française, a quitté Paris vendredi dernier pour se rendre à Rouen. Il était accompagné de MM. Georges François, directeur de l'Agence économique de l'A.-O. F. ; Yves Henry, inspecteur général de l'Agriculture en A.-O. F., et de l'ingénieur Belime.

Le programme du voyage comporte la visite du port. A 3 heures, M. Merlin a fait à la Chambre de commerce une conférence sur le développement de la production cotonnière en A.-O. F.

LE SOUDAN FRANÇAIS EN 1922
ESPOIR ET CONFIANCE
par Georges Barthélemy,
[ancien des services civils soudanais]
député [socialiste] du Pas-de-Calais,
délégué du Soudan français et de la Haute-Volta
au Conseil supérieur des colonies
(*Les Annales coloniales*, 2 décembre 1922)

[...] On sait que deux zones de la vallée du Niger ont été reconnues propices à la création de grandes surfaces où seront établies des cultures irriguées.

Il y a la zone du « delta » au sud du lac Débo, où l'irrigation par submersion s'effectue naturellement chaque année, au moment de la crue. [...]

L'autre zone est située de part et d'autre du « Moyen-Niger », entre Koulikoro et Mopti, et doit être irriguée, artificiellement par gravitation selon les méthodes préconisées par M. l'ingénieur hydraulicien Belime. Les lecteurs des *Annales coloniales* connaissent en détail les perspectives d'essor économique qui seront ouvertes par la construction du « canal de Ségou ». Tout permet d'espérer que cette zone deviendra un des champs cotonniers mondiaux.

Mouvement administratif local
AFRIQUE-OCCIDENTALE FRANÇAISE
(*Les Annales coloniales*, 18 janvier 1923)

A été acceptée, pour compter du 1^{er} novembre 1922, la démission de son emploi d'ingénieur de 2^e classe des Travaux publics des Colonies, offerte par M. Belime.

Rappelons que M. Belime est actuellement chargé par le Comité du Niger de poursuivre les études relatives aux irrigations dans la vallée du Niger, en vue du développement de la culture du coton.

Le transsaharien
par Eugène Devaux
(*Les Annales coloniales*, 30 octobre 1923)

[...] Rappelons que le but essentiel de l'entreprise et la mise en valeur de la boucle du Niger et du Tchad, dont les projets ont été étudiés et mis au point par M. l'ingénieur Belime pour le Niger, et par M. Bruneau de Laborie pour le Tchad. [...]

La psychologie des Noirs
par Gabriel Combrouze,
député de la Gironde,
secrétaire de la Commission des colonies.
(*Les Annales coloniales*, 11 janvier 1924)

[Reprend les considérations déjà citées le 10 août 1921 par le sénateur Lucien Cornet pour réclamer la création d'une mission psychologique]

Pour bien connaître nos indigènes
par Eugène Devaux
(*Les Annales coloniales*, 11 janvier 1924)

[D'abord connaître leur langue et l'utiliser dans l'enseignement primaire de préférence au français.]

À l'Académie d'Agriculture
(*La Journée industrielle*, 13 février 1924)

L'irrigation dans la vallée du Niger M. Barois expose la situation des travaux préliminaires entrepris depuis 1921 pour l'irrigation de la vallée du Niger et indique les grandes lignes de l'avant-projet de M. Belime membre correspondant de l'Académie

Le gouvernement de l'A. O. F. vient de décider qu'on procéderait dès maintenant à l'établissement de projets définitifs concernant la construction sur la rive droite du Niger d'un canal d'irrigation allant de la région des rapides de Sotuba à la rive gauche de la Kolé Ce carra devra être disposé de façon à pouvoir ultérieurement être alimenté par le

grand canal du Ségou, artère future du système d'irrigation générale du moyen Niger.
M. Barois reste convaincu de l'avenir du coton irrigué dans la vallée du Niger.

M. CARDE A PARIS
par Eugène Devaux
(*Les Annales coloniales*, 24 juin 1924)

M. J. Carde, gouverneur général de l'A.-O. F., est arrivé hier soir à la gare d'Orsay, ainsi que nous l'avions annoncé.
... Belime...

A la section des textiles du Conseil supérieur des Colonies
par Eugène Devaux
(*Les Annales coloniales*, 10 juillet 1924)

Après la lecture par M. l'ingénieur Belime de l'état actuel des études ordonnées par M. le gouverneur général Carde sur la question cotonnière en A.-O. F., l'un des assistants prit la parole pour attirer l'attention du ministre des Colonies [Daladier] sur l'intérêt qu'il y aurait à tenir compte des indications de M. l'ingénieur Michotte pour utiliser des plantes de remplacement telles que le sisal, la ramie, la sansevière, en attendant que l'A.-O. F. puisse fournir à la métropole le coton à longue soie qui, seul, a une réelle valeur sur nos marchés. De plus, l'orateur indiqua que ces plantes exigent une main-d'œuvre moins importante, et l'on pourrait, par des procédés spéciaux, augmenter la longueur de la fibre du « coton sauvage » de 12 centimètres à 24 centimètres en conservant les pieds pendant plusieurs années. [...]

M. l'ingénieur Michotte, dont nous connaissons la compétence en matière de textiles, confirma son opinion que le coton est menacé dans son existence par des maladies dangereuses, et qu'il faut lui substituer les autres textiles fournis en abondance et sans grande main-d'œuvre en A.-O. F. [...]

L'irrigation de la vallée du Niger
Commencement prochain d'exécution des travaux
par Pierre Valude,
député du Cher
(*Les Annales coloniales*, 20 novembre 1924)

Après le beau numéro spécial que les « Annales coloniales » viennent de consacrer à la culture du coton en Afrique-Occidentale française et aux possibilités que paraît offrir l'irrigation d'une grande partie de la vallée du Niger, il n'est pas sans intérêt de signaler que ces travaux d'irrigation vont entrer très prochainement dans la voie de l'exécution.

Oh ! il ne s'agit pas de vouloir réaliser, du premier coup, le programme étudié et d'engager des dépenses se chiffrant par centaines de millions. Malgré que les études techniques faites depuis deux ans donnent l'a peu près certitude d'obtenir, avec l'irrigation, des rendements rémunérateurs, ce serait folie que de vouloir, d'emblée et sans procéder au préalable à des essais pratiques, tenter de faire de la vallée du Niger une nouvelle Égypte. Il y a, en même temps qu'à construire les canaux, à faire l'éducation agricole de l'indigène : ce n'est pas du jour au lendemain qu'on peut

changer les méthodes culturales de celui-ci, lui inculquer la nécessité de remplacer la culture extensive par la culture intensive, de labourer profondément le sol, d'employer des animaux de trait ou des machines, des charrues, des outils aratoires perfectionnés, de fumer le sol et de pratiquer des assolements. A noter, en outre, qu'il serait très dangereux de lancer la population de la région, insuffisamment préparée. dans ces méthodes nouvelles. La certitude du succès est indispensable. Enfin, la main-d'œuvre de la colonie n'est pas déjà si abondante : s'il fallait entreprendre immédiatement l'exécution de tout le programme qui est envisagé, il ne resterait plus assez de bras pour produire les céréales nécessaires à la nourriture des ouvriers employés aux travaux.

Il faut donc féliciter le gouverneur général Carde d'agir avec prudence et de ne vouloir réaliser le programme arrêté que progressivement. Pour commencer, il ne va ainsi être question que de la zone comprise entre Bamako et Koulikoro, zone qui comprend une dizaine de milliers d'hectares irrigables et dont l'aménagement peut être poursuivi sur les ressources ordinaires du Budget général de l'A.-O. F., zone d'essais pratiques avant tout. Si les cultures irriguées donnent, sur ces 10.000 hectares, les résultats escomptés, le canal d'amenée d'eau, à section réduite, pourra être prolongé pour irriguer de nouvelles superficies, puis les travaux définitifs comportant barrages du fleuve, canal à grande section, usines hydro-électriques, etc., pourront alors être entrepris et réalisés par échelons, sans crainte de courir à un fiasco.

Cette première zone irriguée constituera une excellente école pour les cultivateurs indigènes qui feront là, sous la direction d'agents européens du service de l'Agriculture, l'apprentissage des méthodes rationnelles de culture qui doivent être préconisées et dont dépend pour beaucoup le succès de la vaste opération que sera la réalisation du programme étudié par l'ingénieur Belime et la Compagnie générale des colonies.

Les travaux envisagés dans cette première zone entraîneront 5 à 6 millions de dépenses : commencés dès le début de 1926, ils pourront être menés assez rapidement et permettre de confirmer — espérons-le, du moins — dès 1927 ou 1928, tous les espoirs conçus pour l'avenir de la production du coton en Afrique-Occidentale française.

A LA CHAMBRE
DANS LES GROUPES
La mission Voronoff-Proust
(*Les Annales coloniales*, 5 mars 1925)

Le groupe parlementaire colonial s'est réuni hier à la Chambre pour entendre une communication de M. Louis Proust, député, membre du Conseil supérieur des Colonies, de retour de mission en Afrique-Occidentale française. [...]

M. Proust préconise la culture du coton. C'est en encourageant cette culture que l'on arrivera à un résultat fructueux, car la culture du coton irrigué ne peut pas se faire sur une grande échelle en raison du prix des installations et malgré tous ses efforts, M. Hirsch, président de la Société [de culture] cotonnière du Niger [CICONNIC*], ne peut songer à approvisionner à lui seul toutes nos usines du Nord.

Quant au projet Belime (construction d'un canal latéral au Niger) il n'est pas encore prêt d'être réalisé. [...]

Au conseil de gouvernement de l'A.-O.F.
Discours du gouverneur général Carde
(*Les Annales coloniales*, 28 décembre 1925)

Situation économique

La culture du coton

[...] Dans la vallée du Niger, des études très importantes se poursuivent depuis 1920. Elles ont conduit à un premier programme de travaux comportant, d'une part, l'établissement d'un barrage à Sotuba, près de Bamako, et d'un canal d'irrigation, d'autre part, l'endiguement du Haut-Delta, sur la rive gauche du fleuve.

Ces ouvrages, dont l'exécution va commencer dans quelques jours, devront être achevés dans un délai de trois ans. Graduellement complétés par la suite, ils donneront aux terres inférieures cette prospérité, apanage de toutes les contrées tropicales que les peuples colonisateurs ont su doter des bienfaits de l'eau. [...]

Le coton dans la vallée du Niger

par le général Helo

(*Les Annales coloniales*, 11 janvier 1926)

La mission confiée, en 1919-1920, à l'ingénieur Belime, avait permis d'établir l'avant-projet d'un canal à grande section, dit canal de Ségou, et de deux autres canaux moins importants que l'auteur de l'avant-projet avait dénommés canal de Nyamina et canal de Sansanding.

L'idée de la création de ces canaux était née d'une constatation faite après de longues années d'expérience : la production du coton, en terre soudanaise, ne pourrait être sérieusement développée qu'à l'aide des irrigations.

Les possibilités entrevues par la création des trois canaux de l'avant-projet Belime portaient sur 750.000 hectares de terrains irrigables.

Mais lorsqu'il fallut considérer de près l'effort financier nécessaire, nos gouverneurs comprirent vite qu'en l'état actuel des finances de la France, l'ensemble des travaux prévus était absolument irréalisable : la question financière semblait devoir opposer un obstacle insurmontable à la réalisation du grand projet.

Avec une habileté méritoire, M. le gouverneur général Carde sut vite distinguer que ce qui ne pouvait être exécuté en bloc pouvait l'être par paliers successifs. Avec l'esprit de décision qui distingue les grands coloniaux, il arrêta d'entreprendre les travaux d'irrigation avec les seuls fonds de la Caisse de réserve de la colonie. Ainsi tombaient les objections sans fin comme les hostilités déguisées.

Sans avoir recours au Budget national, sans faire davantage appel à l'emprunt, M. le gouverneur général Carde, surmontant toutes les difficultés, vient de faire commencer les travaux du canal expérimental qui constituera la première section du grand canal de Ségou et une somme de 10 millions prélevée sur la Caisse de réserve de l'Afrique-Occidentale française suffira pour amorcer la réalisation d'une entreprise riche de plus brillants espoirs, et dont le développement a été prévu d'une façon sûre et large.

Les travaux ont commencé le 21 décembre 1925.

Ils marquent la fin des hésitations, des tâtonnements, des abandons inconsidérés, parfois suivis d'ardentes reprises, et qui ont enfin conduit à cette conclusion que l'avenir de la culture du coton dans l'Ouest-Africain doit être recherché surtout dans l'emploi des irrigations. La culture sèche est certainement capable de fournir d'appréciables résultats, comme l'attestent les derniers rendements en Haute-Volta et au Togo : mais la culture irriguée peut seule nous donner des quantités de fibres se rapprochant de l'ordre de grandeur de nos besoins.

Malgré des discussions passionnées, malgré des oppositions parfois violentes, les idées de M. Belime reçoivent enfin un commencement de réalisation pratique.

Le canal Sotuba-Tierkala,
première section du « Canal de Ségou »

La prise d'eau du canal d'irrigation sera établie dans la région sise en aval de Bamako.

L'ouvrage aura pour but principal de fournir, aussi rapidement que possible, l'eau nécessaire à l'arrosage des récoltes des agriculteurs installés sur le parcours et, en particulier, des cultures de coton irriguées que l'Administration veut organiser en vue d'en propager l'emploi.

Cet ouvrage permettra en outre :

1° D'établir le prix de revient des canaux d'irrigation dans la région du Soudan français ;

2° De préciser les meilleures méthodes de construction à employer ;

3° De déterminer expérimentalement les récoltes les plus propices à prospérer sous irrigation ;

4° De fixer les quantités d'eau nécessaires pour la culture du coton et pour toutes les autres cultures à entreprendre.

L'avant-projet limite à la rive gauche de la Kolé l'ouvrage à construire ; cet affluent du Niger, rive droite, se jette dans le fleuve à l'est du village de Tierkala.

La longueur prévue pour ce canal d'expérience est d'environ 100 kilomètres. Ici également on procédera par étapes, chaque portion nouvelle n'étant aménagée qu'après utilisation et mise en valeur de la partie construite.

Établi sur la rive droite du fleuve, le canal sera considéré comme un distributeur branché sur un grand canal à construire ultérieurement et destiné à prolonger l'irrigation en aval, entre le Niger et le Bani, dans tous les épanouissements de la grande vallée susceptibles d'être arrosés. La prise d'eau de ce distributeur sera établie de façon à faciliter la transformation que nécessiteraient les installations éventuelles destinées à l'alimentation du grand canal.

Ce canal sera établi et divisé en sections susceptibles de recevoir ultérieurement une alimentation indépendante, à provenir du canal principal.

Conjointement à l'édification de cet ouvrage, l'installation d'une usine hydro-électrique a été prévue soit à la prise d'eau, soit sur le parcours du canal. Cette usine sera conçue de telle façon qu'elle n'occasionne aucune entrave à l'équipement général des forces hydrauliques dans la région des rapides, pas plus qu'à l'établissement futur du chemin de fer devant prolonger sur la rive droite du Niger la ligne Dakar-Koulikoro.

*

* *

Ainsi s'expliquent et se justifient les constants efforts faits pendant plus de quatre années par le Comité du Niger que présida M. de Monzie, pour offrir à notre industrie cotonnière les ressources très considérables et trop ignorées de l'immense vallée soudanaise.

L'ouverture, le 21 décembre dernier, des premiers travaux du canal de Ségou, constitue un fait dont l'importance sera facilement perçue par tous les esprits avisés. Pour notre approvisionnement en matières premières, elle sera une date mémorable dans l'histoire économique de notre grande colonie : l'Afrique-Occidentale française.

Le lieutenant-colonel Doizelet, du génie, a repris ses fonctions de chef du Service temporaire des travaux d'irrigation du Niger.

L'HEURE DU TRANSSAHARIEN
par Étienne Antonelli,
député de la Haute-Savoie,
rapporteur du budget de l'Algérie et des protectorats
(*Les Annales coloniales*, 4 août 1928)

M. A. Souleyre, dont on connaît la haute autorité en ces matières, a bien voulu m'adresser une brochure qui porte le titre même que je lui emprunte : « L'heure du Transsaharien ». C'est un plaidoyer. [...] Il importe de noter que M. Souleyre ne paraît pas avoir une grande confiance dans la culture du coton au Soudan :

« En mettant tout au mieux, écrit-il, dans un pays presque inconnu, où l'établissement des projets est encore à demander à des organisations techniques puissantes et stables (Belime), on arrive, avec *les hypothèses véritablement très optimistes* (c'est M. Souleyre qui souligne), à admettre qu'on disposera d'une surface irrigable de 1.300.000 hectares. [...]

COLONISATION INDIGÈNE
par Étienne Antonelli,
député de la Haute-Savoie,
rapporteur du budget de l'Algérie et des protectorats
(*Les Annales coloniales*, 5 novembre 1928)

M. G. Rinkenbach, administrateur des colonies et chef du service des Textiles du Soudan français, donne, dans le dernier numéro de *l'Afrique française*, des renseignements particulièrement intéressants sur une expérience de colonisation indigène poursuivie, suivant une méthode rationnelle, à la ferme expérimentale de Niénébalé, dans la vallée du Niger.

Cette expérience se rattache à l'étude du grand problème de la culture du coton dans la région nigérienne dont il n'est point nécessaire de rappeler l'importance non seulement pour la colonisation de l'A.-O. F. mais pour l'économie nationale tout entière.

Jusqu'en 1921, l'administration entretenait deux stations d'essais à Koulikoro et à El-Oualadji. La seconde, située à une centaine de kilomètres de Tombouctou, avait donné, rapidement, de bons résultats et permis de passer de la phase des essais à celle de la culture industrielle par l'installation, à quelques kilomètres de la Compagnie de culture cotonnière du Niger, sur une exploitation de 2.000 hectares. La première station, celle de Koulikoro, pour des raisons diverses, avait donné de mauvais résultats.

Or, c'est précisément dans la région où elle avait été installée, que M. l'ingénieur Belime plaçait les conditions naturelles les plus favorables pour le développement de la culture cotonnière. Il avait constaté, en effet, dans cette partie de la vallée du Niger entre Bamako et le lac Débo, la coïncidence complète de la crue du Niger moyen avec le cycle cultural du cotonnier.

La station de Koulikoro ne pouvant être utilisée, comme le prouvait l'expérience, il convenait de reprendre les essais, ailleurs, dans la même région.

Un emplacement étant choisi à 15 kilomètres à l'aval de Koulikoro, un arrêté du gouverneur général du 8 novembre 1921 créait la station expérimentale de culture irriguée de Niénébalé.

Après une période de tâtonnements malheureux, l'affaire était confiée au service local des Textiles, sous le contrôle et avec l'appui du Service Général des Textiles et de l'Hydraulique agricole.

De 1924 à 1925, la ferme fut dotée de l'outillage nécessaire pour son exploitation : vastes locaux pour entrepôts et bouverie, matériel agricole, atelier de menuiserie, forge, cheptel bovin de 130 animaux, usine de pompage fournissant un débit de 140 litres-seconde à dix-huit mètres environ au dessus des basses eaux du fleuve, un réseau complet de canaux assurant l'irrigation et le drainage d'une superficie de 200 hectares.

Mais l'expérience ne devait pas être seulement technique ; elle devait prendre, avant tout, un caractère social. Il s'agissait de savoir si l'on pouvait former des cultivateurs indigènes qui se soumettraient aux méthodes techniques de culture et qui voudraient bien se fixer dans la région qui manque, naturellement, de la main-d'œuvre nécessaire.

Comment s'y prit-on ?

On recruta, non des individus, mais des familles que l'on plaça dans les conditions mêmes où se fait, suivant les rites traditionnels, la création d'un village de culture d'après la coutume.

L'Administration désigna les villages qui devaient fournir les familles que les chefs de canton désignèrent librement. Ainsi, en avril 1926, 14 familles comprenant 66 personnes dont 38 travailleurs, 22 femmes et 14 enfants étaient rassemblés à Niénébalé.

Notons qu'il ne s'était produit aucune candidature spontanée et qu'il avait fallu procéder par voie d'autorité.

On groupa ces familles dans un village spécial où chacune retrouva avec son enclos, ses cases, son grenier à graines et à fourrage le milieu traditionnel de vie en commun.

Mais, pendant un an, c'est-à-dire pendant toute la campagne 1926-27, on employa ces travailleurs, à la ferme comme salariés en les initiant, progressivement, à l'usage de la charrue et à l'application de tous les procédés modernes de culture.

Au bout d'un an, un premier choix était fait. Ceux qui avaient manifesté le moins de bonne volonté ou d'aptitudes furent renvoyés dans leur village. Il resta 9 familles, comprenant 85 personnes, 28 travailleurs adultes, 3 vieillards, 30 femmes et 24 enfants.

On décida alors d'installer ces familles, comme travailleurs indépendants, sur des terrains aménagés.

La superficie répartie représentant 112 hectares avait été calculée à raison d'une moyenne de 4 hectares par travailleur adulte, la culture du coton Allen irrigué étant prévue à raison d'un hectare par tête de travailleur en assolement triennal avec les céréales et les légumineuses.

Notons que cette fois encore, aucun des indigènes n'accepta volontairement son maintien à la ferme, il fallut user d'autorité.

On leur fit des avances pour leur permettre de vivre en attendant les résultats de la première année d'exploitation et, sous la surveillance discrète du personnel de la ferme, on abandonna les colons indigènes à leur propre initiative.

Au bout de la seconde année d'expérience et de la première année d'exploitation individuelle libre, les neuf familles avaient vendu 36.000 francs de produits ; le coton ayant été acheté par l'administration, les arachides et les produits maraîchers et épices avant été vendus librement sur le marché de Gouni, voisin de Niénébalé, les céréales et le fourrage ayant été conservés pour la nourriture des gens et du bétail.

Alors, le commandant du cercle de Ségou donna à tous les colons la liberté de retourner dans leurs villages. Aucun ne profita de la permission.

L'expérience sociale paraît donc concluante : il est possible de soumettre rapidement aux méthodes nouvelles de culture et à des conditions de vie améliorées, les indigènes

soudanais. L'obstacle si souvent invoqué d'une inaptitude foncière des indigènes à s'adapter aux conditions techniques d'une mise en valeur économique du milieu se trouve donc écarté.

L'expérience de Niénébalé montre, sans doute, qu'il faut prendre de sévères et minutieuses précautions pour obtenir ces résultats, éviter les excès de la colonisation de force, faite de brutalité à coups de chicote en même temps que la sentimentalité de la colonisation de persuasion, inspirée de bons sentiments humanitaires, sans doute, mais naïvement ignorante de la force des préjugés traditionnels chez les peuples à mentalité ethnique arriérée ou retardée.

Reste, maintenant que la méthode a fait ses preuves, à l'appliquer sur un champ aussi vaste que possible.

Pourquoi l'Administration n'encouragerait-elle pas la création d'une société capitaliste à laquelle la colonie pourrait apporter de larges subventions et concessions de terres et même, je pense, une part du capital de formation qui aurait pour objet de multiplier, dans toute la région du coton, ces fermes expérimentales, formant le noyau de villages de colonisation peuplés d'indigènes préparés, méthodiquement à la culture intensive du coton irrigué.

La société pourrait trouver des bénéficiaires très rémunérateurs, pour les capitaux engagés, dans le monopole qui pourrait lui être concédé de l'achat du coton produit suivant des conditions déterminées, par exemple, en fonction des prix du marché.

Nulle œuvre, au point de vue social comme au point de vue économique ne paraît plus digne, à l'heure actuelle, en A.-O. F., de retenir l'attention.

[Débuts de l'hydraulique agricole au Soudan français]
(*Les Annales coloniales*, 14 décembre 1928)

[...] Les études poursuivies depuis 1919 en vue de l'irrigation de la vallée moyenne du Niger ont abouti en 1925, à un premier programme de travaux comportant notamment la construction, près de Bamako, du barrage et du canal de Sotuba. Les ouvrages de captage et d'adduction de ce système hydraulique viennent d'être achevés et leur inauguration aura lieu dans le courant du même mois de février 1929.

Les lecteurs des *Annales coloniales* sont déjà au courant de ce travail.

Ce n'est pas à ses dimensions qu'il convient de mesurer l'importance de l'œuvre déjà réalisée ; le canal de Sotuba n'arrosera que 5.000 hectares, mais le barrage qui l'alimente est le premier ouvrage de cette sorte établi sur le Niger. Pour la première fois, en Afrique-Occidentale, un outillage hydraulique moderne va permettre à l'indigène de transformer et d'intensifier sa production agricole. Préludant à de plus vastes entreprises, cet événement amorce une politique, instaure des méthodes qui mettront les propriétaires à l'abri des famines et leur conféreront la prospérité cotonnière des terres tropicales jouissant des bienfaits de l'eau.

Cette inauguration bénéficiera d'une certaine solennité et les mêmes personnalités qui assisteront à l'inauguration du monument aux morts se rendront également au Soudan pour prendre part à cette manifestation dont l'importance économique n'échappera à personne.

LA POLITIQUE DE L'EAU EN A.-O.F.
L'INAUGURATION PAR M. MAGINOT DU CANAL DE SOTUBA
par Léo Gerville-Réache
(*Le Matin*, 15 février 1929)

M. Carde, gouverneur général, dit à l'envoyé spécial du *Matin*, comment un désert improductif va être transformé en une contrée fertile.

DE NOIRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

BAMAKO, 14 février. Par télégramme. — « Une école peut être en tout cas un exemple, l'exemple typique, probant, la preuve après laquelle l'objection tombe et cesse la controverse. C'est ça Sotuba ! C'est ça ce que vous allez voir ! »

En mots brefs, en formules nettes, en schémas précis, M. Carde, gouverneur général de l'Afrique-Occidentale française, me livre les secrets d'une politique où se jouent la mise en valeur d'un pays huit fois grand comme la France, et, mieux encore, la civilisation même d'une race périodiquement frappée par la famine et les épidémies.

C'est une politique, en effet, que celle qui consiste à faire de pays calcinés de soleil, de ce désert improductif, la contrée fertile où la réalité peut passer les rêves les plus chimériques de la fortune. Cette politique, elle se définit d'un mot : la politique de l'eau.

— Voyez-vous, poursuit le gouverneur général, ces terres, ces terres admirables et désolées, n'ont été, jusqu'ici, le pays de la faim que parce qu'elles sont surtout de la soif. Dans quarante-huit heures, vous verrez, avec le canal et le barrage de Sotuba, la première réalisation de cette politique.

Mes prédécesseurs, les gouverneurs généraux Angoulvant et Merlin, ont pensé qu'il ne fallait pas laisser sans emploi le Sénégal et le Niger, fleuve admirable aux crues puissantes et régulières. L'œuvre qu'ils avaient envisagée, je vais vous dire, moi, comment je l'ai réalisée.

Le but, vous le connaissez. En deux mots, je le reprends. Par le fait de l'irrigation, rendre aujourd'hui, avec le barrage de Sotuba, cinq mille hectares à la culture : avec le barrage de Sansanding, demain, près d'un million d'hectares. Permettre la culture du coton et débarrasser, peut-être, en cette matière primordiale, notre pays de la tutelle étrangère. Permettre la culture du riz et des productions vivrières : permettre, en outre, l'accroissement du cheptel : permettre, enfin et surtout, le développement d'une race épuisée par la famine, décimée par les épidémies et qui, sur ce territoire huit fois plus vaste que la France, voit vivre seulement 15 millions d'indigènes.

Avec l'eau, c'est la vie pour ces êtres, c'est le développement, c'est l'attachement, la terre, c'est l'enrichissement. Quand on a devant les yeux un rêve de cette splendeur, on marche !

Quand je suis arrivé, en juillet 1923, depuis 1919, sous l'inspiration de M. Angoulvant, les grands projets d'irrigation avaient été mis à l'étude. J'ai pensé qu'il fallait d'abord régler le financier et j'ai donné à cette colonie une trésorerie qui, en pleine période de dévalorisation, nous a quand même permis d'entreprendre des travaux d'un coût considérable. Cela fait, les plans remarquables de l'ingénieur Belime ont été donnés à exécution au colonel Doizelet.

On nous a dit que nous n'avions pas d'outillage. Nous en avons un, le plus perfectionné, et c'est grâce à lui que, dans les travaux de terrassement notamment, nous avons pu abaisser de 14 à 4 francs le prix de revient du mètre cube. S'agit-il de voie ferrée ? Le Decauville, dans nos travaux, précède le rail de 50 kilomètres, permettant de porter sans effort les vivres et l'outillage. Nous avons des machines américaines que l'Europe elle-même nous envierait. Mais il faut voir le pays à son échelle, à la densité de sa population, et se garder de prendre un marteau-pilon pour écraser une puce.

Et maintenant, venons à l'outillage humain. Vous jugerez si, avec moi, l'administration française s'est montrée respectueuse de la vie humaine, quelle que soit la couleur de l'enveloppe où elle palpète. Ces sentiments de respect, d'affection, de sollicitude, 36 ans d'expérience coloniale n'ont fait en moi que les fortifier. J'avais, en venant en Afrique-Occidentale française, une fierté. C'était d'avoir, au Cameroun,

amené dans le travail une amélioration certaine des conditions physiques de mes travailleurs. Par la régularité et le choix de la nourriture, par les soins corporels, par les méthodes prudentes du travail, j'avais eu la joie de voir nos travailleurs partir de nos chantiers plus valides qu'ils étaient arrivés.

J'ai fait de même en A.-O. F. Avant d'organiser les travaux, j'organisai les chantiers en arrivant dans la zone où il allait besogner. L'indigène., recruté, autant que possible, dans les régions voisines et de même climat. trouvait sa case construite les vivres apportés tout auprès, les infirmiers organisés. Ces travailleurs, ne croyez pas surtout que, suivant une injurieuse et détestable plaisanterie, on les prenne au lasso ou au filet ! N'est pas pris qui veut !

Des examens médicaux, l'un passé au chef-lieu du cercle, l'autre à l'arrivée au chantier, permettent d'éliminer ceux dont l'état physique ne pourrait qu'augmenter le pourcentage de la mortalité. Et même, lorsque admis, il arrive que, trop dépaycé, ou que sous l'influence du « cafard », les indigènes dépérissent, on leur fait immédiatement reprendre le chemin de leurs villages. Sur le chantier, pour neuf heures de présence, ils ont huit heures de travail effectif, coupé d'un repos toutes les deux heures. L'après-midi du samedi est réservé au nettoyage et la journée du dimanche aux joies récréatives du tam-tam.

J'ai la fierté de pouvoir dire que, loin de « broyer du noir », nous faisons du noir, tant par l'amélioration de la vie faite à ces travailleurs que par l'effort final qui doit tendre, en des régions rendues prospères, à augmenter considérablement la densité de la population. Et c'est mon orgueil de pouvoir proclamer que dans les chantiers de l'A.-O. F., le pourcentage de la mortalité n'a jamais dépassé 1,6, inférieur de beaucoup à celui de la mortalité normale dans les villages.

Le gouverneur général s'est arrêté. Une tristesse a voilé ses yeux sur la splendeur du rêve qu'intérieurement il poursuit. Puis il m'a dit :

— Les critiques, pour cruelles qu'elles aient été, ne m'arrêteront pas sur le chemin aride et difficile au bout duquel j'aperçois, dans un resplendissement qui me soutient, une Afrique plus prospère et une France plus grande.

Pendant 48 heures, les wagons-lits de l'express du Soudan ont transporté, avec M. André Maginot, ministre des colonies, les membres de la mission de l'A.-O. F. au cœur des régions tour à tour magnifiques ou désolées du Sénégal et du Soudan. Pendant 48 heures de ce voyage, par une chaleur atroce, nous avons pu, grâce à l'extraordinaire complaisance et à l'universelle érudition de l'administrateur en chef Spitz, cornac de la mission, connaître les besoins, les souffrances et les espoirs des pays prodigieux que nous traversons.

À Sotuba

Depuis hier, nous avons l'émerveillement de vivre au sein des solitudes soudanaises, dans la plus curieuse, la plus florissante des grandes cités africaines, Bamako, couchée au bord de ce Niger que notre effort s'ingénie à dompter.

Et, ce matin, c'est Sotuba, dont on inaugure le formidable travail et devant lequel une contrée immense est encore toute émerveillée. A nos pieds, divisé en mille bras dont les eaux vertes bruissent, le Niger coule paisible, comme étonné de cette première entrave portée à son caprice.

Marquant qu'il n'est plus désormais de rupture dans la voie navigable de cette région, la vedette ministérielle, toute pavoisée, est arrivée au grand barrage, dont les hautes écluses noires se profilent sur un ciel de feu.

Sous la tente où tout un peuple d'Européens sent battre son cœur au rythme de belles espérances, le gouverneur général Cardé dit maintenant son effort tenace, celui si productif aussi de ses collaborateurs, le gouverneur Terrasson de Fougères; le colonel Doizelet, l'ingénieur Belime, en mots qui se gardent de l'éloquence, mais que la foi et

un grand rêve ont serti d'émotions prenantes. Il dit l'œuvre réalisée et celle vers quoi ira le constant effort de demain.

Et maintenant, face au Niger, face à ce fleuve des sorciers qui, grâce au travail humain, sera demain le fleuve des bons génies tutélaires. M. André Maginot évoque des centaines de milliers d'hectares de terre amendée, les plaines fertiles, les vastes étendues de cotonniers succédant à la molle ondulation des rizières. Il montre en ce désert calciné la terre éclatant en moissons somptueuses et sur ce sol, qu'il a fait riche, une race fortifiée.

Et tout un peuple subjugué écoute la parole ministérielle, tandis que, dans le ciel incendié de soleil, trois grands avions de France chassent devant eux les vautours et les charognards.

Une politique de l'eau
par Mario Roustan,
Sénateur de l'Hérault,
Ancien ministre,
vice-président de la Commission des Colonies.
(*Les Annales coloniales*, 9 juillet 1929)

Je lis dans le *Bulletin de la Ligue d'aménagement des eaux* une étude sur le barrage de dérivation et le canal d'irrigation de 22 kilomètres de longueur qui vont conduire les eaux du Niger jusqu'à la plaine de Baguineda, à l'aval de Bamako. Les travaux dits improductifs sont achevés, les travaux dits productifs sont commencés, c'est-à-dire l'aménagement des terres irrigables des 5.000 hectares de la plaine de Baguineda.

Au début de l'étude en question, il y a un rapprochement avec les barrages d'Assouan et du Caire, les canaux du Gange et d'Oressa ; puis, toute comparaison ambitieuse étant laissée de côté, on nous invite à ne voir dans les travaux exécutés en A.-O.F. qu'une simple expérience. J'ose dire que ceux-ci n'avaient mérité ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. Un barrage déversoir, retenant le plan d'eau d'étiage du Niger de 1 m. 50 et assurant, à toutes les époques de l'année, même pendant la décrue, assez d'eau pour irriguer une plaine de 10.000 hectares, tel était le projet du canal de Sotuba, dû à l'ingénieur Belime. Le Niger, à 3 kilomètres à l'aval de Bamako, est partagé par un chapelet d'îles, en deux bras principaux, celui de Damanda, celui des Aigrettes. Ils sont barrés depuis fin mai 1928 ; 725 mètres de longueur, 375 mètres, telles sont respectivement les dimensions des deux barrages. C'est déjà autre chose qu'un modeste essai. Il appartient aux spécialistes d'expliquer comment, à la partie méridionale du barrage des Aigrettes, quatre pertuis de dix mètres d'ouverture ont été ménagés, comment fonctionnent les lourdes vannes métalliques, comment la prise d'eau s'accroche d'une part aux vannes à sable et, de l'autre, à la rive droite du Niger, etc.

Barrages et prise d'eau sont revenus à 10 millions ; les deux barrages ont demandé 112 jours et 1.200 travailleurs indigènes, répartis en deux camps ; la prise d'eau a demandé 10 mois de travail et 800 travailleurs.

Le canal, qui est sur la plus grande partie de sa route enterré, et qui, ailleurs, a son plafond au niveau et même, un peu au-dessus du terrain naturel, a une profondeur de 1 m. 50, une vitesse de courant voisine de 0 m. 30, des digues d'une largeur de 5 mètres au sommet et d'une revanche de 1 mètre au-dessus du plan d'eau ; il présente des ouvrages d'art, déversoir et murs de garde en béton, conduites souterraines en tôle d'acier ondulée et galvanisée, permettant à des marigots et aux eaux d'imbibition de rejoindre le fleuve sous le canal, etc., Il a coûté 9 millions.

Pourquoi donc appeler tout cela une expérience ? Parce qu'en somme cela n'est qu'un premier pas, que le début d'un effort considérable et qui doit être poursuivi jusqu'au jour où sera accomplie la mise en valeur des plaines immenses de Macina (barrage de Sansanding, endiguement du Niger, etc.).

Ce jour est-il lointain ou proche ? Cela dépend ; toujours est-il que cela coûtera très cher, et que le résultat sera, sans conteste, beaucoup plus difficilement atteint que celui qu'on vient d'obtenir. L'effort a porté sur des terres qui sont à proximité d'un grand centre et sur lesquelles habitent des populations déjà évoluées, et où la main-d'œuvre agricole est presque suffisante. Ailleurs, ces avantages supprimés, les obstacles seront plus nombreux et plus redoutables.

C'est dans ce sens qu'on a raison de considérer les travaux menés à bien comme une « expérience ».

Ajoutons que, s'ils ont été menés à bien, c'est que l'organisation a été particulièrement soignée. Ce que nous avons répété si souvent, à savoir que l'outillage est indispensable pour écarter des périls que nous connaissons bien, a été remarquablement compris. On nous apprend qu'en pleine brousse, les travailleurs noirs, qui construisaient les barrages, avaient, pour les aider, 3 locomotives, 3 concasseurs, 2 bétonnières, 2 puissantes motopompes, 6 électropompes, 2 motocompresseurs, pouvant actionner des appareils de forage, etc. Vous m'en direz tant !

Une politique de l'eau, c'est en effet, pour nos colonies de l'Afrique, comme pour les autres d'ailleurs, chose essentielle ; mais quand on passe du projet à l'exécution, et du papier à la pelle ou à la pioche, il faut une politique organisatrice. C'est le seul moyen de faire vite et bien, l'économiser de l'argent, du temps et des hommes, ce qui est le capital le plus précieux.

L'organisation de la production
en Afrique-Occidentale française
(*Les Annales coloniales*, 6 février 1930)

Mise en étude d'une réforme

Dans le discours qu'il a prononcé en novembre dernier, à l'ouverture du Conseil de Gouvernement, M. Carde s'était longuement étendu sur la question de la production, base de l'essor économique de l'Afrique-Occidentale française. Après avoir indiqué comment se posait ce problème, il avait tracé les grandes lignes d'une réorganisation ayant pour but un accroissement du rendement des produits de toute sorte (agriculture, élevage, forêts) qui constituent la principale richesse de ce groupe de colonies.

Plusieurs arrêtés en date du 26 décembre 1929 font passer dans le domaine de la pratique les principes de cette importante réforme et créent les différents rouages administratifs chargés de l'application de la nouvelle réglementation.

L'ensemble de la réforme repose essentiellement sur la création de deux groupes d'organismes (Contrôle de la production et Services d'études agronomiques) dépendant l'un et l'autre du gouvernement général et entretenus sur les fonds du budget général.

Pour la production et le Crédit agricole

L'Office de la production et du Crédit agricole, comme M. Carde l'a très nettement fait ressortir dans son discours, est uniquement un organe de contrôle, débarrassé de toute fonction administrative, chargé tout d'abord d'organiser une vaste enquête sur les possibilités de production des colonies du groupe, d'établir un programme spécial pour chacune d'elles et d'en surveiller par la suite la réalisation et le développement.

Cet office, dont la direction est confiée à M. l'ingénieur Belime, qui a déjà fait ses preuves à la tête du Service général des textiles et de l'hydraulique agricole (service qui

est supprimé dans la nouvelle organisation), a, d'après l'arrêté du 26 décembre 1929, dans ses attributions :

— l'examen des programmes généraux d'hydraulique agricole, le contrôle des services chargés de l'exécution de ces aménagements : de l'exploitation de la colonisation agricole et pastorale des terres irriguées :

— l'étude de toutes questions d'intérêt intercolonial se rapportant à la production, au conditionnement des produits, à leur circulation, à leur conservation et à leur transformation industrielle :

— l'étude des conditions de recrutement et d'utilisation de la main-d'œuvre agricole ainsi que toutes questions d'ordre technique concernant la prévoyance et le crédit agricole.

A cet Office de la production sont rattachés :

1° Le Service de l'hydraulique, chargé des études concernant l'amélioration du régime des fleuves et rivières : 2° en ce qui concerne les projets d'ouvrages et l'organisation des travaux, le Service temporaire des travaux d'irrigation du Niger. Toutefois, par mesure de décentralisation, le lieutenant-gouverneur du Soudan français assure, par délégation permanente du gouverneur général, le contrôle de ce dernier service.

Pour les questions agronomiques

Quant aux organismes du gouvernement général chargés des questions purement agronomiques, ils comprennent : -,

1° Une inspection générale de l'Agriculture, de l'élevage et des forêts (qui existait déjà à Dakar), qui exerce son autorité sur les nouveaux services d'études agronomiques et les établissements scientifiques s'y rattachant et qui est chargée également du contrôle des services locaux d'agriculture, de l'élevage et des forêts :

2° Trois services intercoloniaux d'études agronomiques correspondant aux trois zones climatiques principales de l'A.-O. F. :

— service de la région tropicale, avec siège à Ségou (Soudan français) :

— service de la région équatoriale, avec siège à Bingerville (Côte-d'Ivoire) :

— service de la région sénégalaise de l'arachide, avec siège à Bambey (Sénégal).

Chacun de ces services peut posséder dans son ressort des stations expérimentales et des laboratoires spécialisés. Il a dans ses attributions générales :

— la détermination des principales cultures déjà implantées ou à développer propres à la région et de leur aire d'extension :

— l'étude des facteurs techniques qui conditionnent la culture proprement dite et de leur amélioration :

— les recherches scientifiques de toute nature concernant les cultures et l'extension de la production :

— la multiplication de semences et plantes sélectionnées pouvant être vulgarisées utilement :

— la préparation des publications sur les résultats des travaux et recherches.

Les services locaux d'Agriculture

Enfin les services locaux d'agriculture, dépendant des lieutenants-gouverneurs, conservent tout leur intérêt puisqu'ils sont chargés de l'application pratique des enseignements fournis par les établissements scientifiques. Des fermes de culture spécialisées, des centres spéciaux d'études pour certains produits susceptibles d'être cultivés dans diverses régions relèveront de ces services locaux qui comprendront également des agriculteurs itinérants rattachés à ces fermes et à ces centres d'études et dont le rôle sera de seconder les agents de l'autorité pour l'application journalière, par les agriculteurs indigènes, des programmes de production élaborés en haut lieu.

Cette organisation, parfaitement conçue et fortement charpentée, paraît susceptible d'exercer à bref délai une influence heureuse sur le développement de la production agricole de l'Afrique-Occidentale française.

Un « Service du Niger » est créé au Soudan
(*Les Annales coloniales*, 5 juin 1930)

En vue de faciliter la colonisation de la vallée du Niger, de faciliter dans les mêmes conditions son irrigation, et de décentraliser, en groupant dans les mêmes mains les services locaux, le gouvernement général de l'Afrique-Occidentale a fait état de la proposition qui lui avait été soumise par le gouverneur du Soudan.

C'est ainsi que, par un arrêté du 24 avril dernier, a été créé un « Service du Niger », dont le siège est à Ségou, et qui est chargé de l'aménagement, de la mise en valeur et de la colonisation des terres irriguées.

Administration

Le Service du Niger se divise en cinq sections : travaux, agriculture, élevage, colonisation, administration. Placé sous l'autorité directe du gouverneur de la colonie, son contrôle est assuré par l'inspecteur, général de la production. Il est dirigé en principe par un administrateur en chef des colonies, ayant rang et titre d'inspecteur des affaires administratives. Les chefs de section (techniciens pour les sections « Travaux », « Agriculture » et « Élevage », fonctionnaires d'autorité pour les sections « Colonisation » et « Administration ») sont nommés sur la proposition du directeur de service par le gouverneur du Soudan.

Buts

Voici les attributions de chacune des cinq sections :

La section Travaux est chargée d'étudier sur le terrain les projets d'irrigation des terres commandées par les ouvrages généraux, d'établir et d'exécuter ces projets, de parachever et d'entretenir les ouvrages hydrauliques. A titre transitoire, cette section reste rattachée au Service temporaire des travaux d'irrigation du Niger [STIN].

La section Agriculture est chargée des affaires diverses concernant l'agriculture dans la zone irriguée. En liaison avec le Service agronomique des régions tropicales, elle assure, dans sa zone d'action, la direction et le fonctionnement des établissements administratifs de culture et de colonisation. Elle contrôle les travaux agricoles effectués dans les établissements administratifs d'élevage et sur les terrains de colonisation. Elle assure la multiplication et la distribution des semences sélectionnées, la transformation du matériel aratoire indigène, la mise au point et la propagation des méthodes de culture et de colonisation : elle aide à la préparation des cahiers des charges relatifs aux concessions agricoles et contrôle l'exécution technique des contrats intervenus entre la colonie et les concessionnaires.

La section Élevage est chargée de l'application des programmes de transformation et de développement de l'élevage, découlant de la réalisation des travaux d'irrigation. En liaison avec le Service zootechnique, elle assure dans les régions de son ressort, la direction et le fonctionnement des établissements administratifs d'élevage ainsi que la prophylaxie et la lutte contre les épizooties.

Elle s'emploie à l'amélioration de l'élevage indigène, aide à la préparation des cahiers des charges relatifs aux concessions d'élevage et contrôle l'exécution technique des contrats intervenus entre la colonie et les concessionnaires.

La section Colonisation contrôle la colonisation européenne ou mixte, chargée d'organiser la colonisation indigène, elle recrute les colons et les fixe sur les terres irriguées.

La section Administration est chargée de l'administration du Service du Niger. Elle a comme organes, un secrétariat, un bureau administratif et un agent financier qui est chargé notamment du contrôle des établissements administratifs dépendant du service.

A titre transitoire, cette section pourra être rattachée à la section de colonisation.

Ainsi, de jour en jour, réalisant lentement, mais avec sûreté, sa progression, l'Afrique-Occidentale voit sa destinée s'améliorer. Espérons que, ce « Service du Niger » aura d'heureuses conséquences sur la prospérité du Soudan. Au moins, toutes les mesures capables de l'assurer, auront-elles été prises.

Équipement des Colonies
par Ch. Debierre,
sénateur du Nord,
membre de la Commission des Affaires étrangères.
(*Les Annales coloniales*, 25 juin 1930)

Le gouvernement présente aux Chambres un projet d'équipement général de l'économie nationale qui se monte à 17 milliards pour réaliser les travaux en 5 ans. [...]

M. Belrive [*sic* : *Belime*] est parvenu à découvrir deux anciens bras du Niger, et estime qu'on peut les remettre en eau sans trop de frais. Il faudrait pour cet objet des digues et un barrage analogues à ceux que les Anglais ont construits sur le Haut-Nil. À titre d'expérience, on a établi un barrage à Bamako et creusé le canal de Sotuba, qui pourra irriguer 7.000 à 8.000 hectares sur la rive droite du Niger. Peut-être ces terrains pourront-ils servir à la culture du coton. Les grands travaux à entreprendre montent au chiffre de 300 millions. [...]

PLAIDOYER POUR LE PACTE COLONIAL

Banques, coton colonies
par Étienne Antonelli,
député de la Haute-Savoie,
rapporteur du budget de l'Algérie.
(*Les Annales coloniales*, 5 août 1930)

[...] Du vaste plan d'ensemble, systématique, ordonné et dont la valeur était surtout dans cette coordination prévue des efforts, on a fait, au gré des médiocres ambitions et des petits profits personnels, une série de réalisations distinctes, remarquables, sans doute, séparément, mais sans véritable portée économique et sociale, dans leur ensemble.

Un homme comme l'ingénieur Belime a pu poursuivre une œuvre admirable d'étude et de réalisations pour la mise en valeur économique des régions à coton du delta central du Niger. Il a, par un premier barrage, que nous avons inauguré en janvier 1929, en face de Bamako, offert à la culture irriguée quelques milliers de kilomètres carrés. Il a, par de longues études sur le terrain, poursuivies depuis des années, établi le programme général, programme grandiose, des travaux à réaliser. Il est en train, si mes renseignements sont exacts, d'achever le barrage de Sansanding. Oui, on ne saurait

trop admirer l'effort ainsi poursuivi, avec des moyens financiers médiocres, insuffisants, par ce grand colonial qui a la foi. [...]

L'emprunt colonial
par Ch. Debierre,
sénateur du Nord,
membre de la Commission des Affaires étrangères
(*Les Annales coloniales*, 27 septembre 1930)

La Chambre des députés qui devait, avant de partir en vacances, discuter le plan d'outillage national et l'emprunt d'aménagement colonial, s'est séparée sans rien résoudre, renvoyée par M. André Tardieu qui craignait, probablement à tort, d'être renversé.

[...] Le delta intérieur du Niger fait l'objet d'un programme considérable d'aménagement hydraulique, conçu par l'ingénieur Belime, œuvre d'avenir à laquelle s'est attaché le gouverneur général Carde.

La jonction du fleuve Sénégal au bief navigable du Moyen-Niger, pour drainer vers la côte les produits du Soudan et ouvrir à la pénétration française sa voie d'accès la plus commode vers le cœur du Continent Noir, avait été entrevue par le général Faidherbe.

Reprise par Brière de l'Isle et Gallieni, poursuivie par le gouverneur général Roume, elle est à poursuivre. [...]

Donner à l'indigène le goût du travail, le garantir contre les risques de maladie, accroître son bien-être est le rôle que doit jouer la France. Ce sera à la fois pour elle et nos colons et commerçants, un bénéfice matériel en même temps que sa récompense morale.

Nous sommes très en retard dans nos colonies. [...] On peut penser qu'un jour, si les travaux utiles sont faits, la vallée du Niger sera comparable à la vallée du Nil. L'importance du facteur colonial dans la vie économique française n'est plus à démontrer. Notre empire colonial contribue à atténuer le déficit de notre balance commerciale. Or, à l'heure actuelle, nos colonies fournissent à peine 3 % du coton et de la laine qu'emploient les 250.000 ouvriers de nos filatures du Nord.

Qu'on imagine, si nous étions tout à coup privés des laines d'Amérique et d'Australie et du coton de l'Inde et d'Égypte, quel trouble profond s'abattrait sur notre industrie du textile.

L'heure est venue d'agir.

Académie des sciences coloniales
(*Le Temps*, 28 octobre 1930)

L'académie des sciences coloniales a tenu ses deux premières séances de rentrée sous la présidence du gouverneur général Roume qui succédait au fauteuil présidentiel à M. André Lebon.

M. Bélime, membre correspondant, a présenté une étude très approfondie du delta central nigérien.

Les études du service technique des irrigations montrent avec une grande clarté la lutte de la dune saharienne contre le Niger, lutte qui commença après la disparition de l'immense lac quaternaire du Djouf et qui se continue encore de nos jours.

Le problème actuel consiste à aider le fleuve dans sa lutte multiséculaire en utilisant ses anciens bras pour régulariser le régime hydrographique du delta central nigérien et

livrer ainsi à une agriculture indigène méthodiquement dirigée et encouragée les immenses étendues de terres fertiles qui, jusqu'ici, étaient purement et simplement abandonnées à la transhumance des troupeaux de bœufs. L'exemple des Anglais en ces matières est à retenir et à suivre.

Le plan général d'aménagement du delta nigérien inclus dans le projet d'emprunt intéresse une étendue cultivable voisine d'un million d'hectares. Et l'on prévoit l'époque assez rapprochée où, par centaines de milliers de tonnes de balles ou de têtes, les céréales, les textiles et le bétail iront approvisionner les pays voisins ou seront dirigés sur l'Europe, si l'on veut bien, en même temps, donner au Soudan français les voies ferrées d'évacuation qui lui seront, à ce moment, nécessaires, y compris le Transsaharien.

.....

Pour l'aménagement du Niger
(*Les Annales coloniales*, 8 novembre 1930)

Les projets d'aménagement et d'irrigation du Niger, qui ont été établis par M. l'ingénieur Belime, dont les *Annales coloniales* ont entretenu leurs lecteurs à maintes reprises, ont été approuvés hier soir par le Comité des travaux publics du ministère des Colonies.

Le canal de Sotuba et les terres irriguées au Soudan
par Abdoul Salam Kané, chef de canton du Sénégal
(*Les Annales coloniales*, 26 décembre 1930)

[1] Nos lecteurs connaissent le canal de Sotuba. A plus d'une reprise, les *Annales coloniales* en ont parlé.

Il s'agit de cet ouvrage qui est la partie principale d'un ensemble de travaux dont le but est d'endiguer l'eau du Niger pour la répandre sur une large étendue de terres environnantes, et dont les plans sont dus à l'ingénieur Belime. Les résultats déjà obtenus nous font pressentir ce que deviendront certaines régions actuellement incultes du Sénégal et du Niger lorsque des aménagements encore plus considérables y auront déversé l'eau qui leur manque.

Dans une lettre rendue publique, M. Carde, parlant du Canal de Sotuba, et faisant allusion à son importance, n'a pu s'empêcher de constater avec désenchantement l'indifférence ordinaire du gros public en matière de colonisation. Car pour l'ancien gouverneur général de l'Afrique-Occidentale, Sotuba sera le couronnement d'une œuvre qu'il ne lui aura pas été donné de parfaire : la mise en valeur d'un pays par l'accession des indigènes à une propriété qui soit leur œuvre.

Personne ne s'y est trompé, dans notre grande colonie.

Et voici, sur le travail entrepris, une opinion et des détails qui ne manquent pas d'intérêt.

Nous les empruntons à la relation d'un voyage que vient de faire au Soudan un chef de canton du Sénégal, Abdoul Salam Kané :

« Après la traversée (du Niger), nous allâmes à Sotuba par une bonne route jusqu'au barrage, une digue assez large construite avec des matériaux solides et résistants, surélevée pour dépasser même une crue extraordinaire aux hautes eaux, protège le barrage aux fortes vannes de sables et d'eau, les premières pour empêcher l'entrée du canal d'être obstruée par les sables qu'on rejette dans le fleuve, et les secondes pour

laisser entrer l'eau à la hauteur voulue. Le travail gigantesque qu'il a fallu faire pour établir ce barrage et ouvrir cette prise d'eau qui permet d'irriguer la plaine située à plusieurs kilomètres de là, sont dignes de tous les éloges, et l'inauguration qui en a été faite le 12 février 1929, par M. le ministre des Colonies, M. Maginot, en présence de M. Carde, gouverneur général de l'A.-O.F., et de M. Terrasson de Fougères, gouverneur du Soudan, consacre cette œuvre grandiose, ayant coûté des millions, entreprise pour donner aux indigènes, nos frères, le moyen de faire des cultures irriguées pour leur propre compte. On nous montra la chaussée qui traverse le fleuve, actuellement submergée, et permet le passage pendant la basse saison. Nous continuâmes sur Baguinda et, après la bifurcation qui y mène, M. Morel nous demanda de bien regarder autour de nous pour pouvoir constater la différence bien marquante entre la plaine irriguée et celle qui ne l'est pas. En effet, avant que le village nous apparût, la végétation, un peu de fraîcheur et des cultures lointaines nous révélèrent combien est précieux ce don de l'irrigation que nous voyons pour la première fois dans la vallée du grand fleuve du Soudan.

Toutes les cultures que nous apercevons, et verrons tout à l'heure, sont l'œuvre des colons indigènes, qui ont défriché, labouré et semé tout, depuis seulement le mois de février et ce, sous l'habile et bienveillante direction de la ferme. On nous montre, sur une carte au 1/80.000^e, le plateau de Baguinda avec ses 750 hectares, relié à la plaine de Kobala, qui a une surface de 550 hectares, soit 1.300 hectares occupés par quatre villages de colons indigènes : Baguinda, Sandougouba, Dougoura-Coura et Kabala, installés en famille dans leurs propres carrés, absolument comme dans leur village d'origine, avec seulement un peu plus d'ordre et de propreté. Le directeur de Baguinda nous explique très aimablement comment était pratiquée ici la colonisation indigène : on emploie une sorte de métayage. Aux familles qui viennent s'installer, on donne la terre suivant leur importance, on fournit le matériel nécessaire ainsi que les animaux pour exploiter eux-mêmes leurs parcelles, après avoir été instruits par un moniteur qui leur apprend à manier les instruments aratoires : ces colons qui défrichent, nettoient, sèment et cultivent leurs portions avec l'aide des membres de leur famille, travaillent personnellement avec une liberté absolue, sans contrainte aucune de la part du directeur qui se contente de donner des conseils quand il faut et d'une discrète surveillance. Le principe absolu qu'on a adopté, et qui donne entière confiance aux colons, c'est de ne rien faire par contrainte. L'indigène a la faculté de semer sur ses différentes parcelles de 3 à 6 hectares, comme bon lui semble, du mil, du maïs, du coton, du riz, du foin, des pois sous terre, et à sa volonté, et tout ce qu'il peut produire aussi devient sa propriété personnelle. L'Administration directrice fait rembourser au colon, au bout de deux à trois ans, le prix du matériel et des animaux avancés, calculés exactement à leur prix de revient, et une légère redevance pour l'eau du canal, que des aménagements déversent dans toute la plaine pour être à la portée de tous les cultivateurs pour l'irrigation de leurs différentes parcelles chaque fois qu'il en est nécessaire (on compte 125 canaux d'arrosage à Baguinda). Chaque famille de colons reçoit, suivant son importance, de 4 à 6 bœufs bien dressés par la direction, une ou plusieurs charrues, des Bajac, de Liancourt (Oise). On compte environ 4 à 5 têtes de bétail achetées par la ferme au prix moyen de 300 francs par animal, de la race méré ou udeba, provenant de la région ou des environs de Ségou. Quelques vaches laitières en font partie.

Ce ne fut pas sans étonnement que nous constatâmes qu'en général, cette fin d'hivernage où nous sommes, le mil, le riz, le coton, niébés, etc., ont poussé dru, voisinant çà et là, au gré du cultivateur, donnant et promettant un rendement que jamais le meilleur hivernage, aussi pluvieux qu'il soit, ne peut laisser espérer. Les indigènes qui sont en pleine activité de travail, récoltent du mil niénico voisinant avec le petit mil blanc [3] du Soudan, du riz en maturité, tandis que de grandes rizières sont encore dans la période du développement des épis, du vert partout où le regard se

perd, le coton Allen n° 1, que l'on trouve dans toutes les parcelles de famille, porte ses grosses capsules, dont quelques-unes écloses étalent la blancheur de leurs duvets aux fibres plus longues et plus soyeuses que le coton indigène. Sur le bord des terres cultivables, les petits canaux munis d'innombrables ouvertures pour donner et retirer l'eau des terrains à irriguer. M. Bouvier ne manque pas de nous faire voir les canaux de chaînage, pour drainer s'il le faut, l'eau qu'il convient de retirer des terres quand il y en a trop.

La visite des villages nous permet de nous rendre compte *de visu* de l'installation des colons indigènes. D'abord dans des endroits secs, un peu surélevés, les habitations sont alignées le long d'une large rue plantée de manguiers, qui traverse le village, chaque famille, selon son importance, occupe une ou deux cases séparées par des murs faits avec des briques (banco) comme toutes les cases habitées, greniers, etc., avec une cour au milieu des arbres fruitiers (manguiers). Ainsi que dans les villages ordinaires, ce sont de vraies familles indigènes, le chef, les femmes, les enfants des deux sexes, même quelques vieillards dans certains cariés, dénotent l'existence de la véritable vie familiale et, en général, tous ont l'air bien portants, surtout bien nourris.

Nous avons remarqué, dans plusieurs carrés, de beaux chevaux et des ânes, ce qui prouve l'aisance avec laquelle vivent ces heureux colons. Chaque village a son chef responsable de la bonne marche et un moniteur d'agriculture pour la surveillance. Une étable placée un peu en dehors, avec la case du berger à côté, abrite les bœufs appartenant aux indigènes. Faite sur l'indication du directeur, elle est arrangée pour abriter les animaux et conserver leur fumier. A l'extrémité du canal, près du Niger, se trouve un petit village de Somonos qui font la pêche en saison sèche et des cultures en hivernage.

Le programme de 1931 comporte la création de nouveaux villages et partant l'extension des cultures, la séparation bien nette des deux plaines de Baguinda et de Kobala. Augmentation des parcelles servant à la ferme de jardin et de pépinières, et une réserve de 60 hectares environ pour les indigènes de Bamako, destinée aux cultures maraîchères sur terres irriguées, qui permettront d'expédier sur Dakar, par wagons frigorifiques qu'aura le T.-N. [Thiès-Niger], des primeurs et légumes en toute saison. Déjà, on a distribué aux indigènes cette année, 7.000 manguiers, 5.000 citronniers, 1.500 papayers, ainsi que des graines de crotolaria, qui est une graine fourragère servant également d'engrais riche en azote, des pois d'Angole : nous avons constaté que ces deux plantes, qui ont une double utilité comme fourrage et comme engrais, ont poussé partout où on les a semées et la direction en conserve pour pouvoir encore donner des graines aux colons.

Pensez qu'il y a trente ans à peine, la guerre de conquête sévissait dans cette région et vous vous rendrez compte du chemin parcouru.

AU SÉNAT

Première séance

[Hommage à André Maginot]

(*Les Annales coloniales*, 14 janvier 1932)

Le président d'âge, M. Jenouvrier, rend un hommage émouvant à André Maginot, ministre de la Guerre, qui fut — la rue Oudinot ne saurait l'oublier —, un actif, un bienfaisant ministre des Colonies. Il prépara avec ténacité le grand emprunt qui, à l'heure actuelle, aide les France d'outre-mer à réagir contre le terrible malaise économique. La mise en valeur et le problème économique se tiennent étroitement. André Maginot, lors de son voyage en A.-O.F., avait mis en relief l'urgence d'équiper nos colonies, de travailler sans répit, d'augmenter la faculté de production de l'indigène

dans son propre intérêt et pour celui de la France. Dans le numéro de la *Revue illustrée des Annales coloniales*, de juin 1929, consacré au voyage ministériel en A.-O.F., une photo conserve le souvenir d'André Maginot se dirigeant vers la digue de Sotuba, lors de l'inauguration, et inspectant le majestueux spectacle du Niger étalé sur plus d'un kilomètre de largeur sous le soleil de feu. Son éloquence précise, d'un élan décisif, avait baptisé ce canal servant à irriguer 5.000 hectares environ de productions vivrières et cotonnières de fort rendement.

M. le président d'âge a raison : « André Maginot aima passionnément la France », la plus grande France, celle qui, dans le monde, nous permet de nous concevoir cent millions que nous sommes.
